



Jean-Christophe Lagarde préfère les insultes au débat de fond

Pour avoir publié un livre d'enquête sur la gestion clientéliste de la ville de Bobigny, dirigée par l'UDI depuis 2014, notre consœur de l'AFP Eve Szeftel a reçu un torrent d'insultes de la part du député de la circonscription et dirigeant de l'UDI Jean-Christophe Lagarde.

∨

Fruit de quatre ans de présence sur le terrain, « Le maire et les barbares », publié par Albin Michel, démontre pourtant de manière irréfutable l'existence d'une collusion entre les politiques et le candidat local pour prendre la mairie puis l'accaparement des ressources municipales par le clan au pouvoir. L'enquête de notre consœur s'appuie notamment sur un rapport accablant de la Chambre régionale des comptes, qui fait suite aux nombreuses alertes émises dès 2014 par la CGT des Territoriaux de Bobigny.

Mais pour Jean-Christophe Lagarde, visé par une enquête du Parquet national financier pour « détournement de fonds publics », ce livre est « un tissu d'âneries », « 270 pages de mensonges et de calomnies ». Esquivant le débat de fond, le député a aussitôt annoncé qu'il portait plainte contre ce « torchon truffé d'accusations débiles ». Tout à sa fureur, il est allé jusqu'à citer pour sa défense Goebbels, le ministre de la Propagande du IIIe Reich !

∨

Mais, deux semaines après la sortie du livre, aucune trace de la moindre plainte en diffamation. En revanche, elle a eu droit à des attaques indignes d'un élu de la République et clairement diffamatoires, elles. Le patron de l'UDI l'a répété sur toutes les ondes et sur tous les tons : la journaliste serait le bras armé d'un « complot politique », son livre aurait été « écrit sous la dictée du candidat socialiste » local dont elle serait « l'intime », une formule lourde de sous-entendus misogynes, répétée ad nauseam en pleine affaire Griveaux !

Mais ce n'est pas tout : fait sans précédent, Jean-Christophe Lagarde a annoncé son intention de porter plainte contre tous les médias qui ont eu l'audace d'inviter la journaliste de l'AFP à parler de son livre et menacé également d'action en justice les rédactions qui refuseraient de lui accorder un « droit de réponse » ! Un chantage inacceptable.

Le dépôt de plainte ou la simple menace, brandie à des fins d'intimidation est un moyen de pression que de plus en plus de responsables politiques sont tentés d'utiliser. Leur objectif : réduire au silence les journalistes et les empêcher d'exercer leur rôle de contre-pouvoir, pourtant essentiel au bon fonctionnement de la démocratie.

Face aux lois liberticides (secret des affaires, fake news...), face aux procédures baillons des pouvoirs politiques et économiques, le SNJ-CGT défend et continuera de défendre tous les journalistes qui s'acquittent de leur mission d'information, afin de permettre aux citoyens d'exercer leur esprit critique et de faire des choix éclairés lors des échéances électorales.

Montreuil, le 2 mars 2020